



DE LA FOLIE A LA MAF

Arrivée en MOS en juillet dernier, la détenue G. continue de faire parler d'elle.

Lundi 02 décembre 2024, sans raison apparente, cette dernière casse tout dans sa cellule. Tout le mobilier y passe, de la table à l'armoire en passant par les chaises.

L'Officier de bâtiment décide de la mise en prévention pour mettre fin à l'incident. Des surveillantes enfilent la tenue pare-coups pour intervenir en toute sécurité.

La détenue dont le profil psy n'est plus à prouver ne se laisse pas faire et réussit à mordre une surveillante. Le professionnalisme et l'énorme sang-froid des agents présents ont permis la maîtrise de cette dernière.

Le trajet jusqu'au quartier disciplinaire ne sera pas de tout repos, puisque l'équipe d'intervention, l'Officier de bâtiment et le brigadier-chef présents, sont menacés de mort en ces termes: « je vais vous égorger, je vais tuer vos enfants, je vais tous vous cramer » et insulté : « bande de fils de pute, salopes ».

Lors de la fouille réglementaire pour son placement au Quartier Disciplinaire, la détenue G, continue de proférer ses menaces et insultes et réussit à cracher sur l'Officier et le brigadier-chef.

Le bureau local Fo justice apporte tout son soutien aux collègues agressés et reste à leur disposition pour toutes démarches.

Le bureau local Fo justice félicite l'ensemble des collègues pour leur professionnalisme.

Le bureau local Fo justice demande une sanction ferme lors de son passage en commission de discipline.

Le bureau local Fo justice remercie la cheffe d'établissement pour sa réactivité concernant la demande de transfert de cette détenue.

